



Le journal de Benayes

Directeur de publication : Jean-Louis Maury

Editorial

En cette période de vœux et à l'approche des prochaines élections municipales, j'ai souhaité m'adresser à vous pour vous dire qu'après mûre réflexion, j'ai décidé de ne pas me représenter. Le temps passe, et je me sens aujourd'hui trop âgé pour continuer à exercer cette fonction avec l'énergie et la disponibilité qu'elle mérite.

Depuis dix-huit années comme maire et auparavant vingt-deux comme premier adjoint j'ai eu l'honneur et le plaisir de servir notre commune. Ces quarante années d'engagement municipal ont été riches, exigeantes, parfois difficiles mais toujours profondément humaines. J'ai beaucoup aimé cette fonction, faite de rencontres, de décisions à prendre pour l'intérêt général et des projets partagés. Je m'y suis beaucoup investi.

Ces dernières années, les contraintes budgétaires de plus en plus fortes ont malheureusement freiné les projets communaux auxquels nous tenions, comme l'aménagement du bourg. Nous avons toujours cherché à agir avec responsabilité, transparence et dans le respect des finances publiques.

Je tiens surtout à exprimer ma reconnaissance envers l'équipe municipale avec laquelle j'ai travaillé. Une équipe compétente, engagée et solidaire, qui a su faire vivre notre commune au quotidien. La voir repartir aujourd'hui avec la même motivation est pour moi une grande fierté et une vraie source de confiance pour l'avenir.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des habitants pour leur confiance, leur soutien et parfois leurs critiques qui ont toujours nourri mon action. Je resterai bien entendu attaché à notre commune et attentif à son devenir.

Je formule enfin mes vœux les plus sincères à chacune et chacun d'entre vous. Que les années à venir soient porteuses de santé, de sérénité et de solidarité pour notre commune.

Je souhaite également bonne chance et beaucoup de réussite à la nouvelle équipe municipale. Je suis convaincu qu'elle saura poursuivre le travail engagé avec tout le sens des responsabilités, au service de l'intérêt général.

Le Maire

Etat civil 2025

► **Naissances** : aucune

► **Mariages** :

- . le 31 mai 2025 : notre secrétaire de mairie Nathalie Lebret et Pascal Vincent
- . le 16 août 2025 : notre maire Jean-Louis Maury et Françoise Damiens



Pascal et Nathalie Vincent



Jean-Louis et Françoise Maury

► **Décès et inhumations** :

- . Jeannette Di Mascio, épouse Montintin, le 11/03/2025
- . Solange Chassagne, épouse Dufour, le 19/12/2025, inhumée à Montgibaud
- . Roger Chassagne, le 07/09/2025 à Brive, inhumé à Benayes le 10/09/2025
- . Marcelle Bonnet, veuve Dauriat, le 01/10/2025 à St Germain les Belles, inhumée à Benayes le 03/10/2025
- . Jacques Pignolet le 03/07/2025 au CHU de Limoges, inhumé à Benayes le 07/07/2025
- . Marie Henriette de Beaune, épouse Roux, le 02/08/2025, inhumée à Benayes le 07/08/2025
- . Suzanne Lage, veuve Sage, le 09/04/2025 à St Yrieix, inhumée à Benayes le 14/04/2025

Activités diverses

En plus des services de :

- épicerie ambulante d'Antony (06 35 19 73 13),
- Dimitri Montet charpentier couvreur (06 60 02 64 99)
- AR2A entretien d'espaces verts (06 30 00 75 31),

nous avons également sur la commune **un agent immobilier** en la personne de **Mme Karine Pantacchini**, joignable au 07 43 27 97 80 et dont le bureau se situe au n° 1 rue des Rubeaux, 19210 Lubersac.

IMMO
Cour & Jardin
IMMOBILIER

'Votre projet Immobilier, ma priorité'

EI. **Karine PANTACCHINI**

Agent Commercial Expert en Immobilier

Club des aînés Les Sources de l'Auvézère

Le club se réunit tous les seconds mercredis du mois.

Contact : Michel Priac

Tél : 05 55 98 05 68

Courriel : m.priac@ozone.net



Travaux sur la commune

Les portes de notre église ainsi que le portail de l'ancien cimetière avaient besoin d'un rafraîchissement. Nous avons fait procéder à leur sablage par la société « Aérogommage Arédien » de Saint Yrieix la Perche. Le Portail du cimetière a ensuite été repeint par le Maire et Pierre Propice, et les portes de l'église ainsi que la rambarde menant à la tribune ont été lasurées avec soin par l'une de nos habitantes. T

oute une équipe de bénévoles a ensuite procédé au grand ménage de l'intérieur de l'église et de son mobilier et nous les en remercions.



Nous rappelons au passage qu'à l'entrée du cimetière se trouvent une fosse pour déchets verts et une autre pour déchets non compostables. Tout autre dépôt de déchets dans le cimetière sera verbalisable d'une amende allant de 68 € à 1500 €.



Ecole

Cette année l'école de Benayes accueille 26 enfants.

La fin de l'année scolaire 2024-2025 a été bien calme : le spectacle de fin d'année a eu lieu dans la salle des fêtes de Meuzac.

Suite aux fortes chaleurs de juin, le voyage scolaire a été annulé.

Le vieil arbre de la cour de récréation étant malade et risquant de tomber, il a été abattu puis remplacé par un érable ; cette plantation effectuée par Michel Rougerie, notre ancien cantonnier, a été suivie par tous les enfants, personnels de l'école, le maire, notre secrétaire de mairie et quelques conseillers.



Madame Elisa Lalande, notre agent faisant fonction d'ATSEM à l'école maternelle, vient d'obtenir brillamment le concours d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles. Nous lui faisons part de toutes nos félicitations.

Commémorations

Comme chaque année un petit groupe de fidèles s'est retrouvé autour du monument aux morts de la commune pour se souvenir de nos anciens combattants morts pour la patrie :

- Le 19 mars pour la commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie.
- Le 8 mai pour la commémoration de la capitulation du troisième Reich en 1945.
- Le 11 novembre pour la commémoration de l'armistice de 1918.



Compte-rendu des Conseils Municipaux

► Séance du 5 mai 2025 :

- Approbation du PV de la séance du 14 janvier 2025.

- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expérience et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) : le conseil municipal décide d'abroger la délibération en date du 12/12/2017 définissant le régime indemnitaire antérieur à cette délibération, d'instaurer les nouveaux montants du RIFSEEP à dater de ce jour, au bénéfice des titulaires, stagiaires et contractuels de droit public, en répartissant les postes par groupes de fonction selon les critères professionnels suivants : capacités d'encadrement, capacités d'expertise et capacités de confidentialité et d'estimation des risques.

- Le conseil municipal vote à l'unanimité, l'adhésion au service de médecine préventive tel que proposé par le CDG19 et autorise le maire à signer la convention avec le CDG19 conclue à compter du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2027 et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

- Jumelage entre la ville allemande de Burgbernheim et l'ensemble intercommunal composé de Benayes, Lubersac, Montgibaud et Saint-Julien-le-Vendômois : le conseil municipal décide de donner son accord de principe pour ce jumelage, d'approuver la création d'une commission de jumelage, de désigner le maire en tant qu' élu référent au jumelage et de l'autoriser à entreprendre toutes les démarches afférentes à ce projet.

- Le conseil municipal décide d'approuver la modification statutaire du syndicat mixte des eaux de l'Auvézère induite par la création de la nouvelle commune « Les trois saints ».

- Le conseil municipal vote l'autorisation pour le Maire d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent dans le cas où le nouveau budget n'a pas encore été voté à compter du 1er janvier de l'année du nouvel exercice. Pour 2025, le montant des dépenses d'investissement du budget primitif s'élevant à 77 533,14 €, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 19 383,28 €, soit 25 % de 77 533,14 €, et ceci pour la participation, entre autre, à la construction du nouveau centre d'incendie et de secours de Lubersac dont l'annuité s'élève à 9 000 €.

- Baisse des indemnités de fonctionnement des élus : pour une commune de moins de 500 habitants, les indemnités calculées sont de l'ordre de 9,90 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour le maire, de 4,90 % de cet indice pour le premier adjoint et de 2,50 % de cet indice pour les second et troisième adjoints et sont versées mensuellement. Étant donnée une baisse importante des revenus de la commune, le conseil municipal vote la diminution de moitié des indemnités de fonctionnement des élus à compter du 10/04/2025.

- Monsieur le Maire expose que l'admission en non-valeur est une mesure d'apurement budgétaire comptable des créances irrécouvrables qui relèvent des assemblées délibérantes. Le conseil municipal décide de fixer à 100 € le montant de la délégation de l'admission de non-valeurs des créances communales.

Compte-rendu des Conseils Municipaux (suite)

- Le conseil municipal vote la fiscalisation et donc le recouvrement par les services fiscaux de la contribution communale au titre des dépenses de la fédération départementale d'électricité et d'énergie de la Corrèze s'élevant à 660 € pour 2025.
 - Attribution des subventions aux associations : le montant prévu à cet effet au budget primitif 2025 étant de 1 565 €, vu les restrictions budgétaires, il est décidé d'octroyer :
 - . Amicale des écoles Benayes-Meuzac-Montgibaud : 450 €
 - . CAUE de la Corrèze : 100 €
 - . Coopérative scolaire de Montgibaud : 600 €
 - . Fondation du patrimoine : 100 €
 - . Mission locale de Brive : 190 €
 - . Comice agricole de Lubersac : 50 €
 - Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :
 - . Fonctionnement : 7,50 %
 - . Investissement : 7,50 %conformément à l'article L5217-10-6 du code général des collectivités territoriales.
 - Vote des taux d'imposition 2025 :
 - . Le taux de la taxe foncière propriété bâtie passe de 35,04 % à 36,81 %
 - . Le taux de la taxe foncière propriété non bâtie passe de 83,59 % à 87,81 %
 - . La taxe d'habitation sur les résidences secondaires passe de 7,65 % à 8,04 %
 - Le conseil municipal décide de constituer une provision semi-budgétaire d'un montant de 200 €, en charges de fonctionnement, pour dépréciation de comptes redevables depuis plus de 2 ans.
 - Approbation par le conseil municipal du compte financier unique 2024 avec :
 - . Résultat section fonctionnement : 41 603,14 €
 - . Solde section d'investissement : - 48 174,34 €
 - . Besoin de financement section investissement : 48 174,34 €
 - Présentation et approbation du budget primitif 2025 :
En section fonctionnement celui-ci s'équilibre à la somme totale de 318 834,50 € en dépenses et recettes. Pour la section d'investissement il s'équilibre à la somme totale de 103 894,14 € en dépenses et en recettes.
- Séance du 22 juillet 2025 :
- Approbation du PV de la séance précédente.
 - Mandat donné au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze pour lancer la consultation en vue de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé.
 - Recomposition des conseils communautaires, l'année précédant le renouvellement général des conseils municipaux.

Compte-rendu des Conseils Municipaux (suite)

► Séance du 1^{er} septembre 2025 :

- Approbation du PV de la séance précédente.
- Renouvellement de contrat conclu avec la société GAIA pour la protection des données personnelles. Ce contrat d'un montant annuel de 276 € HT est reconduit pour une durée de 5 ans renouvelable tacitement. La société GAIA est aussi notre déléguée représentant la commune pour la conformité de protection des données personnelles et la coopération avec la commission nationale de l'informatique et des libertés.
- Le conseil municipal vote une hausse des tarifs de la cantine scolaire pour le RPI. Le prix du repas enfant passe de 2,90 € à 3 €, le prix du repas adulte passe de 5,80 € à 6 €.

► Séance du 18 novembre 2025 :

- Approbation du PV de la séance précédente.
- Le conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation dans le cadre de la protection sociale complémentaire, domaine de la santé, portée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze à compter du 1^{er} janvier 2026 et d'autoriser le maire à signer cette convention. Le montant de la participation financière est fixé à 15 € brut par mois pour les agents adhérents issus de la convention de participation quel que soit leur statut. Les dépenses inhérentes à la mise en œuvre de cette délibération seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.
- Approbation des modifications des statuts de la fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze (FDEE19) à compter du 23 mars 2026 : modification du périmètre d'intervention et mise en place de nouvelles compétences en matière d'éclairage public.
- Demande de renouvellement de la ligne de trésorerie : cette ligne d'un montant de 30 000 €, taux Euribor 3 mois avec une marge de 0,700 % et commission d'engagement à 0,20 % du montant choisi est acceptée et le conseil municipal donne pouvoir au maire pour entreprendre toutes les démarches utiles et signer l'ensemble des documents nécessaires au bon déroulement de cette opération.



Activités 2025

► Exposition photos

Après avoir été invitée d'honneur au Festival International d'Art Photographique de Tulle, Martine Propice a été invitée à exposer tout son talent à travers ses magnifiques photos de fleurs et d'insectes, à la salle des fêtes de Benayes, du 19 au 25 avril 2025. Il est toujours possible de lui acheter des cartes imprimées à partir de ses photographies.



► Fête de la Font Faure

Comme chaque année la fête a eu son franc succès. Il y avait une trentaine de personnes à la messe de 18h autour de la bonne fontaine, mais nous étions en semaine. En revanche la soirée avec repas assis, buvette et sandwiches a eu son succès habituel avec Momo Musette qui a fait danser toutes les générations jusqu'au bout de la nuit. 425 repas ont été servis par les bénévoles du comité des fêtes et plus d'un millier de personnes ont participé à la fête dans ce lieu symbolique et cher pour plusieurs d'entre elles. Prochain rendez-vous le mercredi 24 juin 2026.



Activités 2025

► Balade contée

le 4 juillet 2025, une trentaine de personnes a pu assister à une agréable balade contée à travers les rues du bourg de Benayes, avec tantôt des arrêts « conte », ou musicaux au son d'instruments traditionnels mais aussi de saxophone. Elle s'est terminée à la tombée de la nuit, à la lueur de quelques lampions et d'un verre de l'amitié. Cette manifestation était organisée par le réseau des médiathèques du pays de Lubersac-Pompadour, avec la participation des associations « Corps à Vivre », « L'Art est dans le Pré », « Jazzset » et « les Ménestriers du Massif Central ».

Monsieur James Simon en a tiré le poème suivant :

BENAYES CE SOIR

C'est un petit village au fond de la campagne.
Ici tout sent le calme, ici la paix vous gagne
Pour vous y reposer très loin de ces tourments
Qui troublent nos esprits et nos bons sentiments.
Benayes présentait, sous la lune gibbeuse,
De charmants troubadours. Chacun des spectateurs
Devenaient captivés par la voix de porteuse
D'un avant qui nous vient des maîtres fondateurs.
L'assemblée recevait cette onde salutaire
Pour se poser enfin dans un moment divin
Quand règne le sourire et ce si bon levain
Pour pétrir un beau conte invitant à se taire.
Tous les yeux sont rivés sur chacun des acteurs
Dans ces instants exquis qui font renaître l'âme
D'un parcours oublié. Lors tous ces visiteurs
Renaissent aussitôt et là chacun se pâme.
Notre soirée s'avance, elle parle du temps
D'une vie éternelle. Utopie malade
De cet humain pressé qui sans cesse s'active
Dans l'espoir de rêver du futile important.
Dans le grand sablier il n'est que peu de chose
Malgré son arrogance et tout le mal qu'il ose.
Mais pour aller plus loin, comme un enchantement,
Benayes nous ranime, indiscutablement.
J.D.R.



Activités 2025

► Fête votive des 9 et 10 août 2025 organisée par le comité des fêtes et tous ses bénévoles :

Le samedi 9 août, une quarantaine de courageux ont participé sous une chaleur étouffante à la randonnée de 12 ou 20 km à pied ou à VTT. Le parcours de 30 km a été annulé pour raison de sécurité à cause de la forte chaleur. La journée s'est terminée par un repas champêtre réunissant 180 convives. Dimanche 10 août, la matinée a commencé par un concours de pêche à l'étang de Boueix, suivi l'après midi par le traditionnel spectacle du comité des fêtes, « Aujourd'hui tout est permis », avec la participation de Benayots de 3 à 70 ans. En soirée, 350 repas grillade ont été servis, suivis de la seconde représentation du spectacle devant un flot de spectateurs et clôturé par un magnifique feu d'artifice.



Activités 2025

► Concert de Noël

La commune et le comité des fêtes ont accueilli la chorale Tulla Voce le samedi 6 décembre à 15 h en l'église de Benayes, pour un concert de chants sacrés et classiques de qualité, sous la direction de Christine Box et accompagnée au piano par Laurent Bourreau.

L'église était comble et le public enchanté de la prestation des choristes parmi lesquels se trouvent deux Benayots.



► Concours de Belote

Ce même 6 décembre était organisé par le comité des fêtes un concours de belote où se sont affrontées 42 équipes, toutes récompensées par un lot. Le comité a tenu une nouvelle fois à s'associer à l'AFM Téléthon en lui reversant l'ensemble des recettes de la bourriche soit un montant de 260 €. Le prochain concours de belote aura lieu le 7 février prochain.

► Repas de la société de chasse

Le 15 novembre 2025 a eu lieu le quasi traditionnel repas « choucroute » de la société de chasse qui comme chaque année a eu un franc succès et a fait salle comble.



Activités de la CHOU

► Assemblée Générale

Le 7 février 2025, l'Assemblée Générale Annuelle s'est tenue pour faire le bilan 2024 et tracer les perspectives pour 2025.

Deux changements dans la composition de La Collégiale afin de poursuivre la belle dynamique pour 2025.

Activités de la CHOU (suite)

► Dépôt solidaire d'œufs frais

Depuis le début de l'année 2025, l'Association et un couple de Benayes proposent à tous les habitants de la Commune un dépôt solidaire d'œufs frais du vendredi 18 h au vendredi suivant.

Ce dépôt en libre service se trouve au 159 route de chez Vergnaud à prix libre et conscient.
Mode d'emploi sur place.



► Soirée festive le 13 juin

A l'invitation de La « CHOU », près de 50 personnes ont participé à la Soirée Festive sur la place du village le vendredi 13 juin 2025.

La découverte de la forêt gérée par l'Association a débuté cette soirée suivie d'une repas festif « auberge Espagnole » composé de gourmandises sucrées et salées confectionnées par les participants, autour d'un verre offert par L'Association.

Le duo « Droit 2 bouchons » a assuré l'animation musicale.

La Boite à livres a été installée sur la place du village a l'occasion de cette soirée,

► Marché festif le 14 septembre

La «CHOU» a tenu son 4ème Marché Festif le dimanche 14 septembre 2025 sur la place du village de 10 h 00 à 18 h.

Malgré une pluie persistante, les producteurs et artisans locaux ont bravé le mauvais temps.

Les courageux visiteurs ont apprécié les jus et pétillants de pomme bio, sirops, thé/café, vins et bières à la buvette, ainsi qu'un colombo de porc servi au déjeuner. De délicieuses crêpes, confitures maison, sucre, beurre, chocolat, ont ravi les gourmands au dessert et tout au long de l'après midi.

Les musiciens amateurs ont improvisé un bœuf musical «Trad», renforçant ainsi l'ambiance chaleureuse qui a régné durant toute la tenue du Marché Festif entre producteurs, visiteurs et bénévoles de l'Association.

Tout ce petit monde s'est quitté en espérant se retrouver sur un prochain événement.



Activités de la CHOU (suite)

► « Benayes Solidaire 2025 », le 8 novembre 2025

En ces temps, chaque année plus difficiles pour les personnes les plus démunies, La CHOU, a organisé, pour la 6ème année consécutive, l'opération « Benayes Solidaire ».

Durant tout l'après midi du samedi 8 novembre, cette collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène de première nécessité au profit des « Restos du Cœur » d'Uzerche a connu un franc succès. Les généreux donateurs se sont succédés pour apporter leur contribution aux bénévoles de l'Association à hauteur de plus de 300 Kg.

Les responsables des « Restos du Cœur » d'Uzerche venus sur place, étaient très satisfaits des résultats de la collecte. Ils nous ont chargés d'adresser leurs chaleureux remerciements aux personnes de la Commune et des environs qui se sont déplacées à cette occasion.

L'Association remercie également Jeanne et Hervé Boucher, producteurs de Pommes Bio du « Verger biologique de Permangle » à Saint Yrieix, qui ont apporté leur contribution à cette collecte solidaire.



► Nettoyage des chemins communaux

Nous continuons le projet de dégager nos beaux chemins de randonnées communaux. C'est celui qui descend au moulin de La Bordas qui a occupé toutes les sessions de 2025. Un bon gros chêne a essayé de nous décourager... En vain ! Nos sécateurs, coupes branches, tronçonneuses et notre huile de coude ont eu raison des deux tiers.

A nous le tiers restant pour 2026.



Activités de la CHOU (suite)

► Perspectives début 2026

Le dimanche 29 mars 2026, concert « Peut mieux faire ! » de GOVRACHE, à 16h, à la Salle des Fêtes de Benayes. Participation volontaire.

Nombre de places limitées.

Réservations : contact.chou@orange.fr



<https://www.facebook.com/govracheofficiel/>

Décorations de Noël

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'installation des sapins et décorations de Noël devant la mairie-école, la place de l'église et les entrées du bourg : certains conseillers municipaux, leur époux ou épouse, Serge, Noëlle, Mikey, Missou, Thierry, Lionel, Christophe, ainsi que Joss et Marise du comité des fêtes. Décorations fabriquées « maison » qui font bien leur effet d'ambiance festive de fin d'année !



Infos pratiques

► Médiathèque à domicile

Nous rappelons aux personnes ne pouvant se déplacer et souhaitant bénéficier des services de la Bibliothèque qu'elle peuvent bénéficier du service "Médiathèque à domicile".

Service gratuit à raison d'une fois par mois sur demande à :

la médiathèque de Lubersac

Tél : 05 55 73 91 96

mdlubersac@lubersacpompador.fr



Calendrier des collectes

Particulier Logement collecté en porte à porte

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 Je	01 Di	01 Di	01 Me	01 Ve	01 Lu
02 Ve	02 Lu	02 Lu	02 Je	02 Sa	02 Ma
03 Sa	03 Ma	03 Ma	03 Ve	03 Di	03 Me
04 Di	04 Me	04 Me	04 Sa	04 Lu	04 Je
05 Lu	05 Je	05 Je	05 Di	05 Ma	05 Ve
06 Ma	06 Ve	06 Ve	06 Lu	06 Me	06 Sa
07 Me	07 Sa	07 Sa	07 Ma	07 Je	07 Di
08 Je	08 Di	08 Di	08 Me	08 Ve	08 Lu
09 Ve	09 Lu	09 Lu	09 Je	09 Sa	09 Ma
10 Sa	10 Ma	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me
11 Di	11 Me	11 Me	11 Sa	11 Lu	11 Je
12 Lu	12 Je	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve
13 Ma	13 Ve	13 Ve	13 Lu	13 Me	13 Sa
14 Me	14 Sa	14 Sa	14 Ma	14 Je	14 Di
15 Je	15 Di	15 Di	15 Me	15 Ve	15 Lu
16 Ve	16 Lu	16 Lu	16 Je	16 Sa	16 Ma
17 Sa	17 Ma	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me
18 Di	18 Me	18 Me	18 Sa	18 Lu	18 Je
19 Lu	19 Je	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve
20 Ma	20 Ve	20 Ve	20 Lu	20 Me	20 Sa
21 Me	21 Sa	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di
22 Je	22 Di	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu
23 Ve	23 Lu	23 Lu	23 Je	23 Sa	23 Ma
24 Sa	24 Ma	24 Ma	24 Ve	24 Di	24 Me
25 Di	25 Me	25 Me	25 Sa	25 Lu	25 Je
26 Lu	26 Je	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve
27 Ma	27 Ve	27 Ve	27 Lu	27 Me	27 Sa
28 Me	28 Sa	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di
29 Je	29 Di	29 Di	29 Me	29 Ve	29 Lu
30 Ve	30 Lu	30 Lu	30 Je	30 Sa	30 Ma
31 Sa	31 Ma	31 Ma	31 Di	31 Di	31 Ma

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 Me	01 Sa	01 Ma	01 Je	01 Di	01 Ma
02 Je	02 Di	02 Me	02 Ve	02 Lu	02 Me
03 Ve	03 Lu	03 Je	03 Sa	03 Ma	03 Je
04 Sa	04 Ma	04 Ve	04 Di	04 Me	04 Ve
05 Di	05 Me	05 Sa	05 Lu	05 Je	05 Sa
06 Lu	06 Je	06 Di	06 Ma	06 Ve	06 Di
07 Ma	07 Ve	07 Lu	07 Me	07 Sa	07 Lu
08 Me	08 Sa	08 Ma	08 Je	08 Di	08 Ma
09 Je	09 Di	09 Me	09 Ve	09 Lu	09 Me
10 Ve	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je
11 Sa	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Ve
12 Di	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je	12 Sa
13 Lu	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di
14 Ma	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa	14 Lu
15 Me	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di	15 Ma
16 Je	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu	16 Me
17 Ve	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Je
18 Sa	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve
19 Di	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je	19 Sa
20 Lu	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Di
21 Ma	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa	21 Lu
22 Me	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di	22 Ma
23 Je	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu	23 Me
24 Ve	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je
25 Sa	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Ve
26 Di	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je	26 Sa
27 Lu	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Di
28 Ma	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa	28 Lu
29 Me	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di	29 Ma
30 Je	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu	30 Me
31 Ve	31 Lu	31 Ma	31 Sa	31 Je	31 Je



LA GERMINATION

Retrouver les mots cachés dans la grille.

H	T	H	P	L	U	I	E	H	C	F	I
G	I	J	F	E	U	I	L	L	E	S	P
G	G	O	U	T	T	E	V	E	R	T	O
R	E	G	O	E	P	L	A	N	T	E	U
A	R	R	O	S	O	I	R	T	H	U	S
I	P	A	G	O	T	F	L	E	U	R	S
N	O	C	L	U	M	I	È	R	E	H	E
E	T	I	G	A	N	T	S	R	P	T	H
B	U	N	È	T	A	P	E	E	I	K	T
Z	G	E	R	M	I	N	A	T	I	O	N
B	O	S	M	I	N	È	R	A	U	X	P
C	H	A	L	E	U	R	D	F	E	A	U

- TIGE
- RACINES
- VERT
- FLEURS
- FEUILLES
- POUSSE
- POT
- GANTS
- GRAINE
- EAU
- ÉTAPE
- CHALEUR
- TERRE
- PLANTE
- PLUIE
- GOUTTE
- GERMINATION
- LUMIÈRE
- MINÉRAUX
- ARROSOIR



Truc et astuce maison

► L'astuce de Mireille

Je garde tous les bouchons de liège, Je les mets à gonfler dans un grand bocal de conserve avec de l'alcool à brûler.

Cela fait d'excellents allume-feux !



découvrez les services essentiels de La Poste, accessibles dans votre agence communale de Benayes,



L'équipe de La Poste Agence Communale vous accueille au sein d'un espace spécialement aménagé. Vous y êtes accompagné(e) pour accomplir vos principales opérations postales. Si vous êtes client La Banque Postale, vous pouvez bénéficier d'un service de dépannage financier. Grâce à un accès libre et gratuit à Internet, vous avez également accès à vos comptes en ligne sur le site La Banque Postale.

Les services postaux accessibles au sein de La Poste Agence Communale de Benayes :

Services courrier-colis :

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés
- Affranchissement de colis et de lettres
- Vente de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier® Chronopost
- Services de proximité : réexpédition, garde du courrier, pack déménagement

Services financiers

- Retrait d'espèces sur un compte de La Banque Postale (compte courant ou livret d'épargne)
- Versement d'espèces pour les professionnels (Opérations réservées aux clients La Banque Postale ; montant plafonné par période de 7 jours consécutifs)

Autres services :

- Vente de produits La Poste Mobile
 - les cartes SIM, abonnements sans engagement, forfaits + mobile
 - la BOX FIBRE
- Vente de produits et services des partenaires de La Poste

Votre agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires que le secrétariat de mairie.

Nos services en ligne

laposte.fr

3631 Service gratuit + prix appel

Particuliers

3634 Service gratuit + prix appel

Professionnels

labanquepostale.fr

3639 Service gratuit + prix appel

lapostemobile.fr

0 805 305 044 Service & appel gratuits